

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

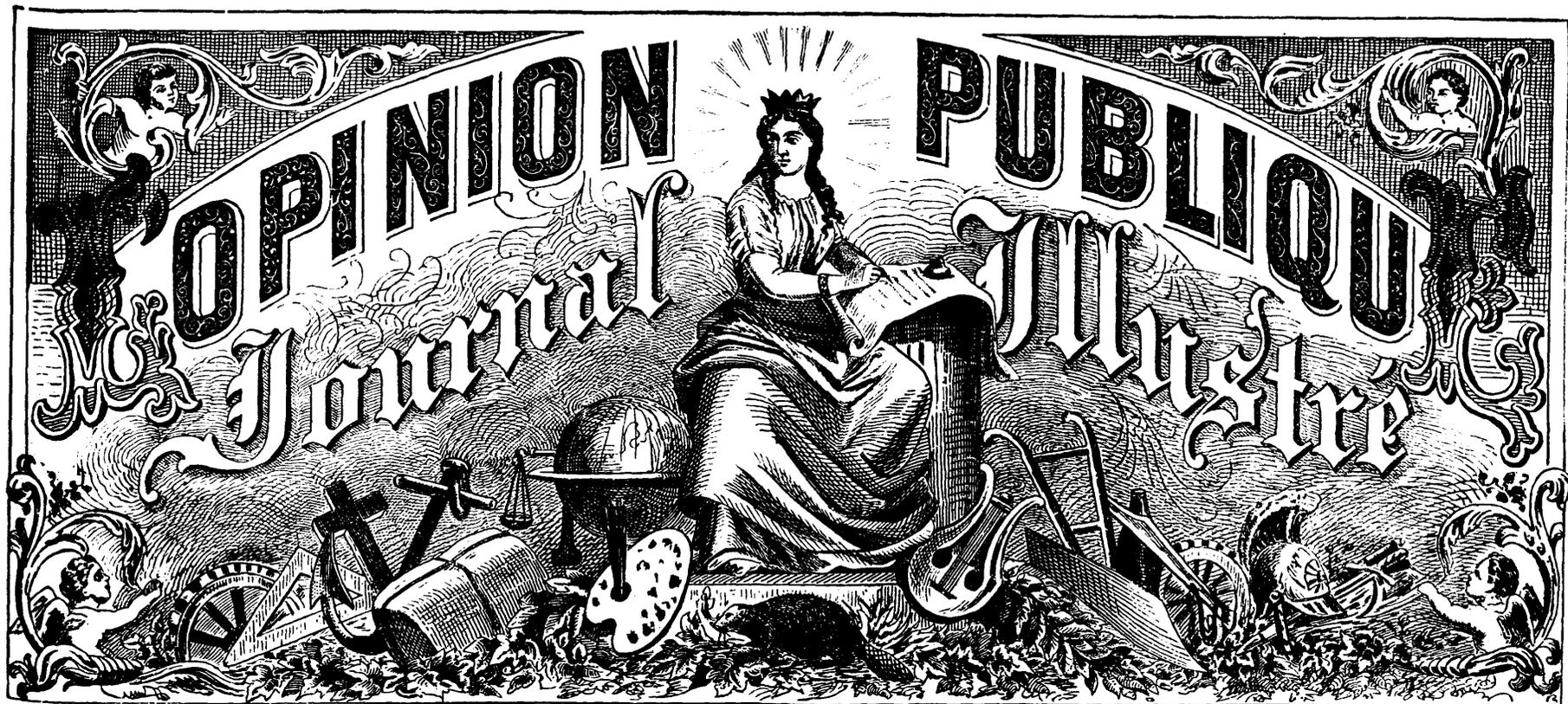
L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e.: autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.▲

Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.



LE GÉNÉRAL BATAILLE.

Le général Bataille a été le héros de la journée de Sarrebruck, la victoire par laquelle a débuté notre campagne sur le Rhin. Ce beau nom et ce premier succès faisaient présager une suite d'heureux combats. Il y a eu interruption. Ce n'est qu'une éclipse après laquelle vont venir les jours glorieux.

Le général Bataille, sur les hauteurs et dans la plaine de Sarrebruck, nageait dans le feu comme la salamandre légendaire, dit un correspondant du *Moniteur universel*. Sa poitrine robuste et vaillante semblait aller au devant des balles. Ses traits solides et accentués par la volonté, prenaient au bruit du canon, une expression martiale animée par ses deux petits yeux ronds et bruns. Son teint mat s'animait et ses narines mobiles, frémissantes semblaient humer la victoire. Il l'a tenue ce jour-là, le premier en face de l'ennemi. Et ce n'était point son début. Sorti de Saint-Cyr en 1839, Bataille était capitaine en 1842. Il se distingue sous Canrobert, en 1847, dans l'expédition de Nemenchas; en 1848, au siège de Zaatcha. En 1850, il commande le bataillon des tirailleurs algériens, les *turcos*. Il fait comme colonel la campagne de Kabylie qui lui vaut, à l'âge de quarante-et-un an le grade de général de brigade. En Italie, il commande la 1re brigade de la division Trochu. Son intrépidité et sa vertu militaire éclatent à Solferino où une habile manœuvre lui permet de secourir avec tant de précision le 4me corps.

Au retour d'Italie, il fut mis à la tête d'une brigade d'infanterie de la garde. Nommé général de division en 1866, il commanda le camp de Châlons. Il vient d'être blessé dans une des batailles autour de Metz.

tête et à la poitrine, il reçut la croix d'officier de la légion d'honneur.

En qualité d'aide de camp du général Renault, il fit l'expédition de Kabylie. En Italie, il était chef d'état-major de la 1re division du 3me corps. Le 25 janvier 1860, il fut envoyé en Russie comme attaché militaire à l'ambassade de France et suivit une expédition russe dans le Caucase.

On l'envoya à Rome en 1863. Il était alors colonel et chef de l'état-major de la division française. Revenu en France, il remplit, au ministère de la guerre, les fonctions de chef du cabinet du ministre. Le 28 février 1868, il était promu au

mins ont été défoncés par l'artillerie,—nos blessés sont étendus pêle-mêle sur un peu de paille.

« Quelques-uns, les plus légèrement atteints, marchent à côté des voitures : ceux-là ont le bras, la tête ou la poitrine enveloppés d'un chiffon sanglant ; la plupart ont le fusil en bandoulière. Loin de songer à leurs blessures, ils ne pensent qu'à leurs camarades plus grièvement atteints. Ils réunissent toutes leurs forces pour retenir le chariot, qui descend trop brusquement.

« Pas une plainte, pas un cri, pas un soupir.

« En marchant au combat, ils savaient que la lutte serait rude, et ils sont dans les heureux, car là-bas, dans la plaine, il y a des camarades qui sont tombés frappés dans la poitrine.

« Tout le long du chemin, ils songent à la mère à laquelle il va falloir écrire, et ils ruminent je ne sais quel mensonge héroïque pour rassurer la pauvre vieille. Les amputés auront une égratignure ; ceux qui ne seront que légèrement blessés se porteront à merveille.

« Devant moi passe un cacolet : un capitaine d'infanterie est là sanglant ; la grosse toile qui le recouvre à moitié est raide de sang coagulé ; parfois des filets humides saignent à travers la paille et laissent sur la route une trace rougeâtre.

« L'infortuné a eu les deux jambes emportées par un boulet ; de ses deux mains il se cramponne à la garniture de fer. Sa tête est affreusement contractée, la bouche laisse suinter une écume tachée de rouge.

« Où va cette pensée ? Sur ce chemin brûlé par le soleil, au milieu des souffrances qui le dévorant, le malheureux regarde là-bas, bien loin. Il voit ceux qu'il aime ; ils lisent la lettre



LE GÉNÉRAL BATAILLE.

grade de général de brigade, et l'année d'après commandait la subdivision de Lille.

Le général Mac-Mahon se l'était attaché comme son chef d'état-major. Il a eu la douleur de le voir tomber à ses côtés.

LE GÉNÉRAL RAOULT.

De simple soldat, Raoult était parvenu, sans argent et sans protection, par l'énergie de son travail, par l'éclat de son courage, au beau grade de général de division.

Sorti de Saint-Cyr, il fut nommé lieutenant d'état-major le 1er janvier 1838 ; partit pour l'Afrique où il conquist la croix de la légion d'honneur et obtint le grade de chef d'escadron.

En Orient, il fut attaché à la Division Bosquet, et dirigea les travaux de tranchées devant Sébastopol avec tant d'habileté, que le général russe Todleben disait de lui : *Raoult a été mon plus sérieux ennemi.*

A ce siège terrible, il fut criblé de blessures.

Le général Raoult a disparu pendant la bataille de Reichshoffen. Espérons que la France retrouvera bientôt cet enfant dont les talents militaires peuvent lui être encore si précieux.

LES HORREURS DU CHAMP DE BATAILLE.

On écrit de Gorze, le 18 août, au *Soir* :

« Avant mon départ de Metz, j'ai assisté à un épouvantable spectacle : l'arrivée des convois de blessés qui venaient du champ de bataille de Gravelotte.

« Sur ces dures voitures rudement secourues,—tous les che-



LE GÉNÉRAL COLSON,

Chef d'état-major du maréchal MacMahon, tué à ses côtés.



LE GÉNÉRAL RAOULT,

Disparu dans la mêlée de Freishwiller.

LE GÉNÉRAL COLSON.

Mort au champ d'honneur, le général Colson a glorieusement terminé à Reichshoffen, une carrière militaire brillamment remplie.

Né à Saint-Arobin (Meuse), le 3 janvier 1821, Colson sortit de Saint-Cyr en 1841, pour entrer dans la cavalerie.

Dès 1842, il fut attaché au corps de l'état-major, auquel il appartenait pendant la guerre de Crimée.

Sa belle conduite à Inkermann lui valut le grade de chef d'escadron, et après la prise de Malakoff, où il fut blessé à la

de la veille, celle qui dit que tout s'est bien passé, qu'il n'y a pas de mal.

« Nous traversons un pont. Machinalement, je regarde le nom de la rue ; elle s'appelle *rue du Pont-des-Morts*.

« Tout cela est hideux, sans doute ; le cœur se soulève ; mais il y a là un côté héroïque et grandiose qui vous subjugué. Je veux voir jusqu'au bout et me fais conduire sur le champ de bataille. On ne peut le voir tout entier, car les Prussiens en occupent une partie.

« En chemin, je rencontre heureusement la première compagnie de la Société des secours aux blessés. Presque tous

ces braves jeunes gens sont Parisiens : ils sont internes ou externes de nos hôpitaux. La nuit venue, ils se rendent sur les champs de bataille, et, amis ou ennemis, ils soignent tous les blessés avec un égal dévouement.

« A leur tête se trouve une héroïque femme dont je suis heureux de me rappeler le nom, Mme. Cahen. Elle est jeune, et cependant la vue de ces corps amoncelés et de ces blessés qui se traînent sanglants sur la route laissant derrière eux un ruisseau rouge ne l'arrête pas.

« On ne saurait croire l'effet que produit sur les pauvres victimes la vue de ces femmes, de ces anges de charité. L'homme soigne, la femme guérit. C'est la patrie tout entière qui apparaît dans la nuit, la patrie avec la petite chaudière enfumée ; c'est le sourire après la mêlée terrible, c'est le baiser de la vieille mère, c'est l'espoir.

« La nuit s'étend sur la plaine immense, de sombres rumeurs troublent le silence solennel ; il semble qu'une plainte immense monte vers le ciel : la plainte de 40,000 hommes qui dorment là rigides.

« De distance en distance on voit des ombres qui glissent, enjambant les cadavres amoncelés.

« Il est bon d'être armé, car, à côté des chirurgiens qui parcourent la plaine pour ramasser les blessés, il y a des corbeaux, ces hideux maraudeurs qui volent les morts. Une bague tient-elle au doigt gonflé, la chose est vite faite, un coup de couteau, et la bague vient avec le doigt. Ces sauvages arrachent les croix, les montres, l'argent ; tout est bon pour ces rapaces.

« A la main je tiens mon revolver, prêt à brûler la cervelle au premier misérable que je trouverai.

« Les corps, en certains endroits, sont serrés les uns contre les autres : il semble que l'on ait fauché. Ce sont les mitrailleurs qui ont accompli leur sanglante besogne.

« J'ai vu un ravin où nous avons tenu l'ennemi immobile sous notre feu pendant une demi-heure. Les corps sont si serrés, qu'ils ne peuvent arriver à terre : ils se tiennent arc-boutés les uns contre les autres. Peut-être sous cet amas de corps, de hachis, y a-t-il un malheureux blessé à demi étouffé.

« Sur la droite, non loin de Gorze, une allée de sapins sombre. C'est là, qu'au début de l'affaire, se tenaient nos avant-postes. Une compagnie tout entière est couchée ; chaque homme a conservé son attitude, le lieutenant a encore une main dans la poche.

« Au bout d'une heure de ce spectacle hideux, je m'éloigne. Je ne puis plus rester : il me semble que moi aussi je vais tomber dans cette boue rougeâtre, et que ma place est marquée au milieu de ces corps écrasés par les roues des pièces de canon.

« Au moment où je m'enfuis, une main se pose sur mon épaule ; je m'arrête. Un jeune homme de la Société de secours est devant moi. Son visage est humide de sueur. Ses dents claquent.

« Ecoutez, me dit-il.

« Je prête l'oreille. A cinq cents pas de moi, au milieu de cette plainte vague qui semble le vent, j'entends un aboiement rauque. C'est un chien.

« Pauvre bête ! il pleure son maître. »

L'OPINION PUBLIQUE.

LUNDI, 12 SEPTEMBRE, 1870.

LE DERNIER MOT DE "LA QUESTION EPINEUSE."

Nos lecteurs ne seront pas surpris d'apprendre que nous sommes tout simplement floués par le jugement que vient de rendre la commission arbitrale "siégeant à Toronto." Voici le résultat ; on s'en rappelle, l'excédant de la dette à partager est de \$10,500,000.00 ; les deux arbitres ont ainsi partagé cette dette :

Haut-Canada.....	\$5,540,902
Bas-Canada.....	4,959,097

Dans la distribution de l'actif spécifié à la cédule 4 de l'acte Fédéral de 1867, la même inégalité, la même iniquité préside à l'arbitrage. Voyons plutôt :

Voici les actifs assignés au Bas-Canada :

Dette du Palais de Justice d'Aylmer.....	\$3,239 70
Do, de Montréal.....	114,596 21
Do, de Kamouraska.....	201 27
Collège McGill.....	7,790 00
Fonds d'emprunt municipal.....	2,939,429 97
Fonds de l'éducation Supérieure.....	79,494 73
Prêt aux incendiés de Québec.....	264,524 65
Do, de Témiscouata.....	3,000 00
Fonds d'éducation.....	290 10
Fonds de bâtisses et des Jurés.....	116,475 51
Fonds des municipalités.....	484,240 33
Fonds de revenus de l'éducation.....	234,281 46
Chemin à barrières de Montréal.....	188,000 00

Total.....\$5,584,293 93

Au Haut-Canada :

Fonds de bâtisses du H. Canada.....	\$26,900 00
Société des hommes de loi.....	156,015 61
Fonds d'emprunt municipal.....	6,792,131 39
Société d'agriculture H. C.....	4,000 00
Fonds permanent de l'Université.....	1,220 63

Total.....\$6,990,172 63

Nous reviendrons plus tard sur tous ces chiffres et sur d'autres parties du rapport de ces messieurs d'Ontario, lorsque nous serons parvenu à mettre la main sur les factums des avocats de Québec et Ontario. Nous nous contenterons de dire en attendant, que le Colonel Gray a justifié toutes nos prévisions et nos inquiétudes. Il a livré sa conscience et son honneur au Haut-Canada : Québec a eu tort de négliger l'incorruptible Colonel, surtout après que le comité des Comptes Publics l'eût forcé à restituer les quelques centaines de piastres qu'il avait volées au Trésor Fédéral sous prétextes de se rembourser de dépenses de voyage qu'il ne faisait pas.

Les journaux d'Ontario qui font semblant de croire l'ar-

bitrage sérieux, le rapport correct et M. Gray honnête homme, montrent beaucoup d'imagination et présument beaucoup de la naïveté de leurs lecteurs et de la docilité moutonnaire des habitants du Bas-Canada. Ce jugement, qui est celui du Haut-Canada, ne sera pas accepté ici. Aux prochaines élections, le peuple balayera tous ceux qui, ministres ou aspirants-ministres ou aspirants-députés, n'auront pas rejeté ou ne jureront pas de rejeter cette décision malhonnête, produit de la rapacité du Haut-Canada, doublée de la vénalité du Colonel Gray.

J. A. MOUSSEAU.

LA COUR D'APPEL.

Les termes de la Cour d'Appel nous procurent, quatre fois par année, le plaisir d'entendre l'honorable juge Loranger dans les causes où la nomination d'un juge *ad hoc* est nécessaire.

Judi dernier, le savant juge rendait jugement dans une cause de Clément et Leduc. C'était une belle cause où se soulevaient d'importantes questions de droit. Les avocats présents admiraient la facilité avec laquelle l'honorable juge traversait ces arides questions et la clarté qu'il faisait sur son passage. Son opinion était celle de la majorité de la Cour dont il était l'interprète. La partie gagnante était heureuse et plus que tout autre elle avait admiré l'éloquence et le talent du savant juge.

Mais hélas ! sa joie devait être courte et elle devait bientôt méditer sur le revirement des choses humaines.

Le lendemain matin, l'honorable juge en chef annonçait à l'auditoire ébahi que le jugement en question ne valait rien et que les parties intéressées devaient plaider de nouveau leur cause.

La raison était bien simple :—le savant juge qui avait rendu le jugement n'avait pas siégé dans cette cause ; par une méprise singulière on lui avait envoyé un dossier à la place d'un autre. Il avait bien eu des doutes, vû qu'il ne se rappelait pas d'avoir entendu les plaidoiries dans cette affaire, mais pensant que la cause avait pu être soumise au tribunal sans plaidoiries, ainsi que la chose arrive souvent ou que la mémoire pouvait lui faire défaut, il avait cru devoir étudier la cause ; et la majorité avait trouvé son travail si complet qu'elle avait adopté son opinion.

Réflexion : Si la partie qui avait gagné perdait maintenant son procès, il est probable qu'à l'avenir elle imposerait à son avocat la condition de ne pas plaider ses causes. Et si tous les clients allaient en faire autant ! Evidemment ce ne serait pas flatteur pour le Barreau.

L. O. DAVID.

RIVIÈRE ROUGE.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'extrait suivant d'une correspondance de M. Dubuc, publiée dans la *Minerve*. Elle donne des renseignements très-intéressants sur l'expédition canadienne et la conduite des Hauts-Canadiens.

« Le soir même de l'arrivée de Monseigneur Taché, 23 août, on apprenait que le colonel Wolseley, avec 300 ou 400 soldats réguliers, n'était qu'à quelques milles de Fort-Garry, et devait arriver le lendemain matin. Cette nouvelle prit tout le monde par surprise. Personne n'y voulait croire. D'après les calculs, l'expédition devait être encore à 20 jours de marche. Et on avait l'assurance, voir même la promesse, je crois, que le Lieutenant-Gouverneur devait arriver avant les troupes. Tout le peuple est dans l'excitation. Le conseil du gouvernement provisoire s'assemble. On délibère, et on ne sait, malgré les promesses si souvent réitérées, que l'expédition vient dans un but pacifique, quelle mesure il faut adopter. Des personnes de la ville apportent la nouvelle qu'elles ont vu les troupes, et qu'elles ont parlé au colonel Wolseley. On hésite encore à croire. La nuit vient et avec elle une pluie torrentielle. Le Président envoie successivement trois courriers qui ne reviennent pas. Les Haut-Canadiens et quelques Anglais de la ville commencent à faire des menaces. Encore un jour, et leurs vœux vont être exaucés. Les Métis vont payer dans leur sang le crime horrible d'avoir défendu leurs droits, et de l'avoir fait en braves. Vers minuit, le Président monte à cheval et va lui-même reconnaître le camp des soldats qui ne se trouvaient en effet qu'à quatre ou cinq milles de Fort-Garry. Il n'y a plus à douter. Riel alors décide de rester dans le Fort et d'attendre le colonel Wolseley, pour lui remettre les clefs et ensuite se retirer sans bruit. Du reste, ça a toujours été l'intention de Riel de remettre le pouvoir entre les mains du représentant de la Reine aussitôt qu'il arriverait dans le pays.

Mardi matin, vers huit heures et demie, les troupes sont vues à quelques arpents. Un homme âgé, ayant l'apparence d'un officier (on a su depuis que c'était un bourgeois d'un des forts de la Compagnie de la Baie d'Hudson), arrive au Fort à course de cheval et dit à Riel : Je suis votre ami et vous engage à évacuer le Fort immédiatement.—Je croyais, dit Riel, que l'expédition venait dans un but pacifique. Est-ce la guerre ou la paix que vous nous apportez ?—Tout ce que vous voudrez, répond le courrier. Mais en ami, je vous conseille de sortir immédiatement ; nous arrivons,

Riel croit devoir suivre cet avis. Il en dit un mot à O'Donoghue, et répond à ses gens qui lui demandent ce qu'ils vont faire. « Messieurs, je n'ai plus d'ordres à vous donner. Chacun pour soi. » Aussitôt tous prennent leurs effets et décampent. Riel et O'Donoghue montent à cheval et s'éloignent. Dix minutes après les troupes défilent près du bastion et font leur entrée dans le Fort Garry, au bruit de je ne sais de combien de coups de canon.

Les soldats sont rentrés en criant : « Où est Riel, où sont O'Donoghue et Lépine qu'on les pend ! » Ils parcouraient les chambres de la maison du gouvernement en poussant ces cris pleins d'humanité. Sans doute, leur humeur guerrière avait besoin de cadavres. N'ayant pas eu à combattre, ils voulaient se faire bourreaux.

Quand on voit de pareilles choses on est tenté de regretter

que les métis n'aient pas jugé à propos de mettre ces imbéciles à leur place.

Ils devraient être heureux que Riel leur ait permis d'entrer dans le Fort Garry. Il n'y a pas de doute qu'ils ne l'auraient jamais vu, s'il eût voulu. Mais non, il a même consenti à fuir pour éviter tout trouble et voilà comment on le récompense ! Il a même poussé la confiance jusqu'à se soumettre avant d'avoir reçu son amnistie !

FRANÇOIS DE BIENVILLE.

Roman par JOSEPH MARMETTE.

Nous sommes heureux de saluer l'apparition d'une œuvre qui fait honneur à la littérature canadienne. C'est un roman historique de 300 pages, bien imaginé et bien écrit. Le siège de Québec par l'amiral Phipps en 1690, la résistance héroïque de M. de Frontenac, l'esprit chevaleresque des gentilshommes de l'époque, les amours de François de Bienville et de Marie-Louise d'Orsay, la jalousie de l'officier anglais Harthing et la haine de l'Iroquois Dent-de-Loup, forment le canevas sur lequel M. Marmette a brodé des scènes émouvantes qui passeront à la postérité.

M. Marmette avait déjà fait Charles et Eva ; le public avait accueilli avec faveur ces prémices d'un talent plein d'espérance, cette émanation parfumée d'une fleur à demi fermée, premiers battements d'aile d'un oiseau fait pour voler haut.

La fleur s'épanouit rapidement ; l'oiseau plane déjà dans les airs... et M. Marmette n'a que vingt-cinq ans. Les lettres canadiennes ont donc le droit d'être fières et d'espérer.

M. Marmette a eu la pensée patriotique de puiser ses inspirations aux sources fécondes de notre histoire, de consacrer son talent à la glorification des grandes actions et des glorieux faits d'armes qui ont immortalisé notre passé. Nous avons souvent répété que l'histoire du Canada offrait une mine inépuisable au talent de nos poètes et de nos littérateurs ; le livre de M. Marmette en est une preuve.

Nous espérons que M. Marmette n'en restera pas là, et qu'il continuera d'offrir à notre admiration, sous des formes si attrayantes, les vertus et les exploits de nos ancêtres et les grandes choses qu'ils ont accomplies.

Il est de force à exécuter cette louable entreprise ; il a des qualités que le travail et l'expérience rendront remarquables.

Nous lui indiquerons aujourd'hui un seul défaut et ne lui donnerons qu'un conseil : il a trop de mémoire ; sa pensée paraît quelque fois trop chargée des souvenirs que la lecture des romanciers du jour a laissés dans son esprit. M. Marmette a assez de talent pour être original, et se fier à ses propres forces.

Nous reviendrons sur ce sujet.

L. O. DAVID.

SOUSCRIPTION FRANÇAISE.

M. le Dr. Picault, vice-consul de France à Montréal, continue de faire appel aux sympathies des canadiens français en faveur de la grande nation dont les malheurs nous touchent si profondément. Sa conduite patriotique mérite des éloges et sera sans doute appréciée en France et au Canada comme elle le mérite. Il faut rendre hommage aussi au dévouement des membres du comité choisis pour l'aider dans sa tâche.

On organise pour le 29 septembre un concert promenade et une tombola ou loterie qui aura, nous l'espérons, un grand succès.

Des dames charitables ont pris en mains cette noble entreprise.

Le patriotisme, comme tous les autres sentiments qui honorent l'humanité, a sa place dans le cœur de la femme.

EXHIBITIONS ET RÉGATTES.

Les bateaux et les chemins de fer ne suffisent pas aux milliers de personnes qui se précipitent en ce temps-ci à Montréal, pour l'exhibition provinciale et les régattes. C'est hier, mardi que l'exhibition s'est ouverte ; ce sera un grand succès. C'est toujours un beau coup d'œil que celui de ce qu'il y a de plus beau et de meilleur dans les produits du sol, de l'industrie et du progrès, dans toutes les choses les plus utiles à la prospérité d'un peuple. Rien de plus efficace d'ailleurs que ces exhibitions, pour stimuler l'émulation et répandre dans tout un pays des idées et des connaissances précieuses.

Nous espérons que nos compatriotes sauront tirer parti de cette exhibition, qu'ils y puiseront des forces et des encouragements pour rendre meilleurs les fruits de leurs travaux, les résultats de leurs efforts. C'est par la comparaison et l'étude qu'on s'instruit dans toutes les choses humaines.

Quant aux régattes qui offrent tant d'attraits, on sait qu'il s'agit d'une course à quatre rames de six milles entre le Tyne d'Angleterre et le Paris du Nouveau Brunswick. Ces fameuses courses doivent avoir lieu aujourd'hui même à Lachine. Les étrangers y accourent du Haut-Canada, des Etats-Unis, de la Nouvelle-Ecosse etc., etc.

NOUVELLES DE LA GUERRE.

Nous donnons aujourd'hui la suite des batailles qui ont eu lieu pendant plusieurs jours à Metz entre Bazaine et les armées prussiennes. Nous croyons que nos lecteurs pourront mieux apprécier de cette manière ces combats de géant :

BATAILLE DE BORNÏ.—14 AOUT.

« En prenant le commandement en chef de l'armée, le maréchal Bazaine, voyant le pays envahi de trois côtés par les

armées du prince Frédéric-Charles, du prince Fritz et du maréchal Steinmetz, fut l'idée de réunir autour de Metz, le camp retranché de la France, toutes les troupes éparpillées de divers côtés, afin d'avoir à opposer des masses réelles aux masses ennemies.

« Le point où cette concentration avait le plus d'intérêt était Borny, petit village placé entre les routes de Boulay et de Saint-Avold et Forbach. C'était par là que l'ennemi s'avancait, plus assuré, presque triomphant depuis sa facile victoire de Styring.

« Aussi, dimanche 14 août, tandis que l'on décidait que la ligne de la Moselle serait passée, et que toutes les troupes laisseraient Metz derrière elles, un grand mouvement se fit dans le camp français.

« Le général Admirault se préparait à tourner Metz par le nord et se séparait ainsi du général Decaen, qui allait traverser la ville lorsque l'ennemi, bien établi en face de nous, à Noisseville, Montoy et Coincy, eut la malencontreuse idée de nous envoyer un coup de canon.

« Les troupes s'arrêtèrent dans leur marche. Les soldats du général Admirault, qui déjà portaient par la ravine de Vallière, se retournèrent et marchèrent sur les Prussiens. En un instant la canonnade s'étendit ainsi de Vallière à Grigy, par Borny, sur une longueur de près de deux lieues. Jamais les Prussiens n'avaient supporté une telle attaque.

« La canonnade dura de quatre heures à cinq. Elle s'interrompit une heure, pour laisser l'infanterie et les mitrailleuses faire leur office, puis elle reprit de six heures à huit heures trente-cinq minutes, ne s'arrêtant que lorsque l'ennemi eut complètement abandonné ses positions. C'était une victoire, et c'est bien certainement le plus glorieux fait d'armes de la campagne. L'ennemi laissait huit mille morts sur le champ de bataille, et nous en avons à peine perdu mille !

« Le général Picard, commandant une des divisions de la garde impériale, me disait le lendemain que jamais il n'avait rien vu d'aussi terrible que le champ de bataille de Borny. On y voyait des rangs d'hommes couchés, dans l'ordre qu'ils occupaient. On retrouvait les vivants sous les morts !... C'était l'ouvrage des mitrailleuses françaises. Avouons du reste que les canons d'acier des Prussiens nous ont fait aussi bien du mal !

L'EMPEREUR A LONGEVILLE.—AFFAIRE DU 15 AOUT.

« C'est de la bataille de Borny que l'Empereur parlait dans sa dépêche datée de Longeville, 14 août au soir. Cette bataille coïncidait avec notre passage de la Moselle ; elle en assurait même la sécurité, puisqu'elle empêchait les trois corps prussiens de marcher de compagnie ; mais elle avait eu lieu à une vingtaine de kilomètres de l'endroit où la dépêche faisait supposer qu'elle s'était livrée.

« L'empereur, parti de Metz à trois heures et demie, ce même dimanche 14 août, s'était rendu à Longeville, petit village placé sous Metz, sur la route de Verdun. Il habitait chez le colonel Hénoque, bon propriétaire de l'endroit. Son état-major campait dans les prairies du voisinage.

« Toujours admirablement renseignés, les Prussiens songèrent à enlever l'Empereur. Cachés la nuit dans les petits bouquets d'arbres du château de Frescaty et des fermes d'Orly et de la Maison Rouge, situés en face de Longeville et de l'autre côté de la Moselle, ils firent, le 15 août, passer le pont du chemin de fer à un escadron de hulans, tandis qu'ils dirigeaient le feu de leur artillerie sur le village de Moulins, situé à gauche de Longeville, et sur la route à droite, pour intercepter les secours.

« Mais, sous leur feu, notre génie fit sauter le pont du chemin de fer, et les hulans, trouvant à Longeville des forces considérables, et ayant la voie de retour coupée, durent se rendre tous, presque sans coup férir.

« Pendant la reddition, le fort de Saint-Quentin, qui domine de ce côté, envoyait des boulets aux batteries prussiennes et témoignait leur feu. C'est le début de la garde mobile, et c'est un heureux début !

COMBAT DU 16.—BATAILLE DE GRAVELOTTE QU'ON DÉSIGNE AUSSI SOUS LE NOM DE BATAILLE DE DONCOURT ET DE VIONVILLE.

L'armée prussienne massée dans les bois, voulant tenter un grand coup pour le 16, avait à peine montré ses éclaireurs, si peu que cette fois, contrairement à tout ce qui s'est passé depuis le début de la guerre, aucun uhlan n'avait été amené au camp depuis deux jours.

A dix heures moins un quart, la première ligne de bataille prussienne, qui avait mitrillé nos dragons, tombait à l'improviste sur nos premiers campements.

Les soldats étaient en train de faire la soupe, en manche de chemise ; l'artillerie n'avait point ses chevaux sellés, ce fut une véritable débâcle. Le 93e, le 4e et le 10e de ligne appartenant à la 2e division du corps d'armée du maréchal Canrobert, et la division Frossard furent criblés de balles et de mitraille.

En quelques minutes l'armée tout entière fut sous les armes et les lignes de bataille se formèrent avec un ensemble merveilleux ; on eût dit en voyant ces masses se mouvoir avec cette précision et cette régularité, que tous les soldats qui les composaient étaient soudés ensemble. Le corps d'armée du maréchal Canrobert tenait l'aile droite, le corps Frossard l'aile gauche.

Pendant ces premiers mouvements, les zouaves, les grenadiers et les voltigeurs de la garde, campés devant Gravelotte, traversèrent le village au pas gymnastique, en chantant, en criant :

—Entin, disaient-ils tous, nous allons donc les voir. Erreur, les Prussiens ne se montrent point, car sans cela il n'en resterait plus depuis longtemps.

La garde tout entière, partagée en deux parties, à l'exception pourtant de l'artillerie qui se maintint à l'aile gauche pendant toute la journée, se massa rapidement derrière les lignes de bataille disposées les unes derrière les autres en échelons.

Un feu nourri éclata immédiatement sur tout le front, qui s'étendait sur une longueur de deux lieues environ.

Vous n'avez jamais vu un endroit plus incroyablement disposé par la nature pour une immense et horrible bataille.

Il est traversé au milieu par la route de Paris, route bordée de chaque côté d'immenses peupliers.

Ce ne sont que des séries de ravins, des collines énormes couvertes à l'arrière, du côté des Prussiens, par des bois où ils pouvaient facilement s'abriter à gauche et à droite, il y avait également des bois, un surtout, à l'extrême gauche, pour lequel on a craint pendant une partie de la journée.

L'armée française, après s'être massée au premier plan dès le début de la journée, installe ses batteries sur les collines

Malheureusement des batteries prussiennes placées sur des

hauteurs situées à 15 ou 1,800 mètres, immédiatement en face de nos canons, lancent un feu nourri qui tue nos servants.

Des charges de cavalerie horribles se lancent ensuite sur les batteries et essayent d'enlever les pièces.

C'est pendant une heure, un horrible carnage.

Des forces considérables se logent devant le bois situé à gauche ; la réserve se masse dans les vallons immédiatement au bas et à l'arrière de notre front de bataille.

L'action augmente d'intensité à tout instant. Les détonations ne s'arrêtent pendant quelques minutes que pour reprendre de plus belle et faire entendre leur formidable voix.

Peu à peu le combat se déplace et se porte au centre, immédiatement à gauche de la route de Gravelotte à Thionville.

Pendant toute la journée il se fait là, de chaque côté, un carnage horrible.

L'artillerie de la garde et la garde toute entière donnent. Le bois est évité ; on le dépasse sans encombre et la ligne s'étend à l'aile gauche pendant que le feu cesse presque à la droite. A mesure qu'un régiment est obligé de se replier, d'autres le remplacent ; nos soldats font des prodiges de valeur et s'acharnent d'autant plus que l'ennemi se montre le plus rarement qu'il peut.

Vous dire les prodiges de valeur qui ont été accomplis pendant cette bataille de près de 12 heures, est chose impossible. Je vais essayer de vous en citer quelques-uns.

A un certain moment, la 5e batterie du 8e est chargée par deux gros pelotons de dragons et de uhlands ; il n'y a plus de servants, un artilleur couché près de sa pièce a le temps de faire feu deux fois de suite.

Les cavaliers se troublent et reculent, mais bientôt ils reviennent avec plus de fureur. Il n'y a plus qu'un chef d'escadron sur la batterie. Il reçoit l'ennemi debout avec un revolver dans chaque main, et 20 chasseurs à pied commandés par le sous-lieutenant Grandjean, envoient un feu tellement nourri aux dragons et aux uhlands qu'ils les font reculer et parviennent à sauver les pièces. Il est des batteries qui ont été prises et reprises deux fois.

D'autres ont été sauvées par l'énergie de leurs conducteurs.

Les cavaliers prussiens ne cherchaient qu'à leur couper le bras gauche à coups de sabre pour leur faire lâcher les rênes.

Les grenadiers de la garde ont été fortement entamés.

Parmi les régiments qui ont encore horriblement souffert, citons : le 8e, le 26e, le 66e et le 67e.

Au 93, 40 officiers ont été tués.

Dans une compagnie du 9e chasseurs à pied, il n'est revenu que 40 hommes.

Partout les officiers servaient de point de mire aux Prussiens et partout on les décimait. On me cite encore parmi les morts le colonel du 60e et tant d'autres encore.

Le général Bataille a reçu presque au début une blessure dans l'aîne, un autre officier supérieur a eu, me dit-on, un œil crevé par une balle.

Ce n'a été, du reste, pendant toute la journée, qu'un long défilé de blessés qui arrivaient aux ambulances à pied, dans des cacolets ou sur des brancards.

J'ai vu des blessures effroyables, des membres emportés, des déchirures horribles, des coups de sabre effrayants.

Un malheureux lieutenant d'artillerie a eu tout le bas de la figure broyé par un éclat d'obus, et, comme il se soutenait encore, c'est à pied qu'il a voulu regagner la grande ambulance, d'où, par gestes, il a demandé à être ramené sur le champ à Metz.

Les blessés prussiens étaient nombreux aussi dans nos ambulances, et, chose à remarquer, presque tous étaient blessés dans le dos.

Un officier de dragons a reçu, lui, une balle au milieu de sa cuirasse ; elle l'a troué comme avec l'emporte-pièce, et, après avoir traversé un journal plié en quatre sur sa poitrine, elle l'a grièvement blessé.

Chose curieuse, ce journal était le *Peuple français* du 9, et la balle avait passé au milieu d'un rapport signé Chevandier de Valdrôme et qui constatait nos premiers échecs.

Si nos pertes sont grandes, celles des Prussiens sont considérables. Un sergent du 8e de ligne, je crois, a tué un général prussien, dans la poche duquel il a trouvé une écharpe de soie aux couleurs françaises.

Le prince Albert a reçu trois blessures et serait, assure-t-on, mort en chemin de fer en regagnant la Prusse.

Je dois vous signaler l'empressement des vivandières autour des malheureux blessés ; toutes ont vidé leurs tonneaux pour donner à boire aux soldats qui souffraient. Les cantinières des zouaves et le cantinier du régiment d'artillerie montée de la garde ont accompli des prodiges de dévouement.

Vers six heures et demie, la bataille a changé de face, le maréchal LeBœuf avec tout un corps d'armée est allé surprendre l'ennemi en flanc par la route de Gravelotte à Verdun.

A ce moment la bataille a paru se diviser en deux et les pertes des Prussiens ont augmenté encore.

Il a fallu la nuit pour faire cesser le feu.

En somme, c'est une victoire, car ce matin l'ennemi a abandonné ses positions pour se replier, dit-on, vers ses frontières. Notre armée essaye en ce moment de le cerner.

Avant de partir les Prussiens ont envoyé encore une patrouille de hulans en éclaireurs, et ces soldats ont tiré sur les infirmiers et médecins qui allaient relever les blessés.

C'est, du reste, dans les habitudes de ces soldats sans cœur, que nous soignons comme nos frères blessés.

BATAILLE DU 18 AOUT.

Encore un combat de géants, combat acharné, meurtrier, horrible boucherie de neuf heures et demie !

On sait que le combat du 16 avait eu pour conséquence d'empêcher la jonction du corps de l'archiduc Frédéric-Charles avec celui du maréchal Steinmetz. L'ayant-garde du maréchal avait été repoussée de Doncourt, tandis que l'armée entière du prince avait été délogée de Gravelotte, Vionville et Mars-la-Tour.

Mais dans cette affaire le corps du prince avait seul éprouvé des pertes considérables. Celui de Steinmetz n'avait presque pas été engagé.

Aussi le maréchal Bazaine avait-il pris les mesures les plus sages pour observer les moindres mouvements de son dangereux ennemi.

Sans abandonner le vaste plateau illustré par sa victoire du 16, il fit avancer vers le nord, du côté de Briey, une partie de son armée.

Alors nos soldats purent jouir de ce spectacle étrange que j'ai vu une fois déjà à Forbach...

Tandis qu'ils occupaient, l'arme au pied, les hauteurs de Saint-Privat et de Sainte-Marie-aux-Chênes, ne voyant rien devant eux qu'une sorte de vallon dont le versant qui leur faisait face est couronné d'arbres touffus sur une longueur de

plus d'une lieue, nos soldats aperçurent tout à coup une sorte de grouillement sous les taillis. La base des arbres devint plus noire, puis des milliers de points brillants apparurent...

C'était l'ennemi qui avait passé deux jours et deux nuits dans la forêt de Moyeuves, et qui tout à coup en sortait.

Mais le maréchal Bazaine, qui paraît connaître ces ruses de guerre aussi bien que les Prussiens eux-mêmes, s'était mis en position juste à temps.

A onze heures précises, des deux côtés, les lignes se couvraient de feu. Canons, mitrailleuses, fusils, tout donnait. Les obus prussiens pleuvaient chez nous, faisant d'affreux ravages. Nos mitrailleuses couchaient les soldats ennemis par rangs comme à Borny.

Les vivants prenaient la place des morts. Plus d'un régiment a brûlé toutes ses cartouches, plus d'une batterie a épuisé toutes ses munitions. Jamais on ne s'est tué avec cette rage. La nuit seule, la nuit noire a interrompu la fusillade et la canonnade.

Mais nous n'avions pas perdu un pouce de terrain dans cette bataille à distance, tandis que dès sept heures l'ennemi ne se devinait plus qu'au jugé. Il s'était replié, toujours silencieux et sombre, dans la forêt de Moyeuves.

C'est encore une victoire, mais les pertes sont considérables des deux côtés.

Ce matin, à cinq heures, nos soldats, toujours placés sur les mêmes positions de Sainte-Marie-aux-Chênes à Privat, sonnaient la forêt à coups de canon ; mais l'ennemi ne répondait pas.

LES BATAILLES DU 30, DU 31 AOUT ET DU 1ER SEPTEMBRE—OU BATAILLES DE SÉDAN.

L'armée de MacMahon en quittant Châlons pour s'avancer vers les Ardennes, avait pour mission, nos lecteurs le savent, de dégager l'armée du maréchal Bazaine restée à Metz. Pour que son mouvement réussit, MacMahon devait atteindre Sedan, traverser la Meuse et se porter sur Metz avant que les Prussiens qui s'avançaient vers Paris n'eussent pu changer la direction de leur marche et se placer entre Sedan et Metz.

Dans tous les cas, il fallait, si une bataille s'engageait, que les 150 ou 180 mille hommes du maréchal pussent combattre séparément chacune des armées ennemies. On espérait que les choses se passeraient ainsi, car les Prussiens avaient commis la faute d'étendre beaucoup trop leurs lignes. L'armée du prince de Prusse était à deux jours de marche du centre, que commandait le prince de Saxe. Mais pour une cause encore ignorée, les Français qui étaient partis le 21 août de Châlons, n'avaient pas encore traversé la Meuse le 29. Ce délai est attribué par les correspondances télégraphiques à la nécessité d'attendre de Paris des renforts, des vivres et des munitions qui, du reste, ne paraissent pas être arrivés à temps.

Quoi qu'il en soit, les Prussiens, qui ne s'étaient mis que le 24 à la poursuite de MacMahon, atteignaient le 30 son arrière-garde postée entre Mézières et Sedan. Cette fois encore, il y eut des fautes commises. Le 5e corps, commandé par le général de Failly, fut repoussé par l'ennemi, et il fallut que toute l'armée intervint pour le dégager. Cependant, la situation n'était pas compromise. On n'avait à combattre que le centre prussien, c'est-à-dire trois ou quatre corps d'armée. Le prince de Prusse, bien qu'il eut forcé sa marche, n'était pas encore arrivé.

Le lendemain, 31 août, une bataille générale s'engagea dans laquelle les Prussiens furent battus. Attirés dans un piège par MacMahon, pris entre le feu de nos troupes et le canon de la place de Sedan, ils subirent des pertes terribles. Malheureusement, leur défaite ne fut pas assez complète pour les empêcher de recommencer la bataille le jeudi 1er septembre.

TRISTE DÉNOUEMENT.

Le jeudi 1er septembre, les troupes françaises, qui avaient reçu des renforts, occupaient une forte position s'étendant de Bazeilles à Douzy, et de là à Maizy, sur la ligne du chemin de fer. A cinq heures du matin, les Prussiens recommencèrent la bataille en faisant une attaque simultanée contre le front et le flanc gauche des Français. La lutte a été d'abord un combat d'artillerie. Les batteries tiraient des deux côtés avec la plus grande rapidité, mais il était évident que les Français avaient moins de bouches que les Prussiens.

Vers midi une charge terrible a été faite à Douzy par l'infanterie prussienne, dans le but d'enfoncer le centre français, mais après une lutte acharnée, les Prussiens ont été rejetés en arrière. Une trêve momentanée se fit vers une heure. Le feu devint moins vif, mais ce n'était que le prélude d'une nouvelle attaque.

A deux heures, un mouvement général a été fait par les Prussiens ; des masses compactes d'infanterie ont chargé les batteries des Français. Ceux-ci ont résisté pendant une heure aux charges ennemies. Mais à trois heures leurs lignes ont reculé ; puis elles se sont rompues. On croit que c'est pendant cette dernière attaque que MacMahon a été sérieusement blessé.

L'armée française reculait en désordre. Le champ de bataille présentait un aspect terrible. De tous côtés, des soldats abandonnant leurs rangs, fuyaient en jetant leurs armes. Les Prussiens marchaient résolument en avant, afin de couper à leurs adversaires la retraite du côté de la Belgique. Ils employaient la baïonnette contre les masses désorganisées des Français.

La nuit mit seule fin au carnage. Les lignes prussiennes s'étendaient, comme un cercle de feu, autour de Sedan.

CAPITULATION.

Napoléon III était resté dans la ville de Sedan pendant toute la durée de la bataille. Vers deux heures et demie, un message lui fut envoyé par un de ses généraux, pour lui conseiller de fuir en Belgique ; mais il s'est dit trop malade pour entreprendre ce voyage. A sept heures du soir, lorsque la bataille était à peine terminée, il a écrit au roi Guillaume une lettre dans laquelle il disait :

« Comme je ne puis mourir à la tête de l'armée, je dépose mon épée aux pieds de votre majesté. »

Cette lettre a été remise au roi par le général Lepic, aide de camp de Napoléon. Guillaume 1er était profondément ému. Jusqu'à ce moment, les prussiens ne savaient pas positivement que l'empereur fût avec l'armée de M. Mahon.

Le lendemain matin, 2 septembre, à 7 heures, Napoléon a quitté Sedan pour se rendre au quartier général du roi à Vendresse, entre Sedan et Mézières. On rapporte qu'avant de partir, il a ordonné la capitulation de l'armée malgré les protestations des officiers, et par suite de l'horreur que lui avait causé le carnage de mercredi et de jeudi.

Le vendredi matin, les prussiens se préparaient à attaquer Sedan, qui n'était pas en position de résister, lorsqu'à midi,



CÉRÉMONIE DE LA POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE LA CATHÉDRALE DE NGR. BOU R G E T.—VOIR PAGE 294



BATAILLE DE WISSEMBOURG.

un groupe d'officiers conduits par le général de Wimpfen est sorti de la ville précédé d'un drapeau blanc. Le maréchal McMahon étant grièvement blessé, par suite de l'héroïque bravoure avec laquelle il s'était exposé aux balles ennemies, c'est au général de Wimpfen qu'incombait la triste tâche de capituler. Cet officier est cousin d'un général du même nom qui sert dans l'armée autrichienne.

« Reçus par les avant-postes prussiens, les parlementaires ont été conduits au quartier général du roi. Celui-ci les accueillit de la manière la plus courtoise. Le général Wimpfen a annoncé que l'armée entière comprenant 100,000 hommes, et la ville forte de Sedan capitulaient sans conditions.

« Pendant la bataille du 1er les Prussiens avaient 240,000 hommes en ligne et en réserve. Les Français n'en avaient que 125,000. L'avis général est que les troupes françaises n'ont jamais combattu avec plus de bravoure que dans les batailles des Ardennes. Mais le témoignage unanime des témoins oculaires est que ces troupes étaient très-insuffisamment pourvues de munitions et de vivres. On dit aussi que les commandants des divisions placées sous les ordres de MacMahon se sont fort mal conduits.

« On rapporte que le général de Failly, qui a fait perdre la bataille de Wörth par suite d'une prétendue erreur télégraphique, a été la cause première de la perte de la bataille de Jéhu.

Il a abandonné une colline qu'on lui avait ordonné de défendre et où il pouvait encore se maintenir. En plein champ de bataille, un des colonels de son corps d'armée l'a accusé de trahison et l'a tué, dit-on, d'un coup de pistolet. Il est certainement au nombre des morts.

QUELQUES DÉTAILS SUR LA CAPITULATION.

Londres, 6 Sept.

M. Russell écrit de Sedan, 3 septembre :

Les articles de la capitulation ont été arrêtés et signés entre le Gén. Wimpfen et le Gén. Von Moltke. Je crois que Bismark assistait à l'entrevue.

Les conditions sont celles-ci :

La garnison et l'armée de Sedan se rendent prisonnières de guerre.

Elles seront envoyées en Allemagne; les officiers seront mis en liberté sur parole, promettant de ne pas servir durant la guerre. Tous les chevaux, canons et munitions de guerre seront livrés.

La captivité de l'Empereur en Allemagne est également stipulée.

Vers 2 heures, le Roi, accompagné du Prince Royal et de son état-major, se rendit au Château, près Sedan, pour recevoir l'Empereur qui arriva avec son entourage personnel et état-major, sous la garde d'une escorte.

Le Roi et son prisonnier se retirèrent dans un salon du château. On pouvait les voir du dehors, causant ensemble.

Après l'entrevue avec le Roi, l'Empereur causa quelques instants avec le Prince Royal; pendant cet entretien, il parut affecté en parlant de la manière dont le roi l'avait traité. Sa principale préoccupation sembla être le désir de n'être pas montré prisonnier à ses soldats.

On se rendit à son désir, mais la conséquence fut que pour éviter Sedan, il fallut lui faire traverser les rangs de l'armée prussienne.

Le correspondant de la Tribune écrit au sujet de la révolution pacifique qui vient d'avoir lieu à Paris :

A en juger par l'aspect de Paris, on supposerait que l'on vient de recevoir la nouvelle d'une grande victoire. Je n'ai jamais été témoin de pareille unanimité. Comme c'est aujourd'hui dimanche, les citoyens se promènent dans les rues avec leurs femmes et leurs enfants en habits de fête. La Garde Nationale fait une marche triomphale dans les rues.

On dirait qu'elle vient d'une revue. La population qui garnit les fenêtres et couvre les trottoirs, l'acclame. Tout le monde comprend que la capitulation du chef de l'Etat doit être répudiée par la nation; et qu'alors le déshonneur tombera sur lui et non sur elle.

L'opinion générale parmi les hommes politiques est que la Prusse accordera des conditions de paix généreuses.

Qu'en conséquence on devrait les accepter. Le difficile est de trouver un homme qui prendra la responsabilité de proposer la paix.

Un personnage attaché à l'ancienne Cour m'a dit ce matin que l'Impératrice était indignée contre l'Empereur. Elle dit qu'il est un lâche et qu'il n'aurait jamais dû se laisser prendre vivant.

Que d'après ce que l'on a appris aux Tuileries, il s'est conduit avec une absence complète de dignité; qu'il a donné ordre au général Wimpfen de capituler et que lui-même a paru avoir si peur de voir ses troupes venger sur lui leur défaite, qu'il paraissait n'avoir qu'une pensée — parvenir en sûreté derrière les lignes prussiennes.

TERRIBLES ACCUSATIONS—EXPLICATIONS ÉMOUVANTES.

Le même correspondant télégraphie que le Figaro propose une souscription nationale pour récompenser l'homme qui a tué le général commandant les troupes autour de Strasbourg. Il donne aussi cours à un bruit, qu'il tient de personnes qui sont supposées connaître ce qui s'est passé derrière le rideau et qui rendrait compte de la différence entre l'armée de Napoléon sur le papier et la force effective de cette armée, et qui jusqu'à un certain point, expliquerait pourquoi l'Empereur s'est lancé dans cette guerre sans être prêt.

Durant les années dernières sa liste civile n'a pas été assez considérable pour pourvoir aux folles dépenses de sa Cour et aux largesses en faveur de ses adhérents et favoris pour maintenir l'amour impérialisme parmi ses sujets; environ deux millions de louis sterling ont été pris annuellement du ministère de la guerre et donnés à l'Empereur, ce larcin a été mis au compte d'armements, qui n'avaient jamais été achetés. Il s'appropriait en outre l'argent payé au trésor militaire par ceux qui étaient tirés pour la conscription, afin de permettre au gouvernement d'acheter des substituts.

Les régiments forts de 2,000 hommes nominalement ne comptaient que 1,500 hommes. L'argent pour les substituts était approprié à la liste civile. Quand l'Empereur fut obligé, il y a quelques mois, de céder à la demande d'un gouvernement parlementaire, il savait que les prochaines assemblées législatives contiendraient tant de députés libéraux, que même en dépit d'une majorité impériale, ses fraudes scandaleuses seraient mises au jour. Sa seule chance était de faire la guerre. Les amis personnels de l'Empereur étaient dans le secret et ils sentaient qu'il leur fallait périr ou se sauver avec leur maître.

Nous espérons encore que ces accusations sont mal fondées;

nous ne pouvons croire que Napoléon III manque si complètement de cœur. Après tout il a fait du bien à la France, il lui a donné de la prospérité, trop peut-être. Il doit avoir du patriotisme.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Depuis la bataille de Sedan et l'avènement de la république en France il n'y a rien d'important dans les nouvelles d'Europe.

Les Prussiens seront sous les murs de Paris lorsque paraîtra notre journal. Ils n'y entreront pas du premier coup, paraît-il. Il y a 300,000 soldats bien armés qui se préparent à les recevoir sans compter le peuple de Paris qui va avoir une belle occasion de montrer ce qu'il peut faire.

Bazaine n'a pas capitulé, comme on le prétendait; il est encore dans Metz et peut d'un moment à l'autre frapper quelque grand coup.

Strasbourg tient toujours bon ainsi que les autres forteresses qu'assiègent les Prussiens.

Les habitants de Strasbourg et leur héroïque gouverneur Ulrich font l'admiration du monde par leur énergique résistance. Jeudi ils ont fait une sortie furibonde et tué 10,000 Prussiens.

Trochu, le président de la nouvelle république inspire toujours une grande confiance à la population de Paris et toutes les antipathies bonapartistes, orléanistes et bourbonniennes contre les hommes de la République se taisent devant le danger et la nécessité de l'union des cœurs et des bras.

La Prusse pose des conditions de paix que la France ne peut pas accepter. Le gouvernement qui accepterait des conditions honteuses et le démembrement de la France tomberait immédiatement.

Une dernière grande nouvelle!!!

On parle d'un mouvement républicain en Angleterre. Elle l'aurait bien gagné.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 15 SEPTEMBRE, 1870.

LA FRANCE.

L'humanité traverse en ce moment une époque qui sera pour la postérité un sujet fécond de méditation et de discussion. Ce n'est pas maintenant au milieu de la crise qu'on peut apprécier avec justesse ces événements; en comprenant la raison et le résultat. Les esprits cherchant la lumière au milieu de ces ténèbres, de cette tempête effrayante qui bouleverse le monde sont exposés à se heurter sur les écueils. Egarés par la douleur, les passions et les préjugés ils se livrent à des courses désordonnées dans le domaine de l'inconnu, à des conjectures de toutes sortes sur les desseins de Dieu, les secrets de la Providence.

Les uns voient dans cette chute terrible d'un homme tout puissant jusqu'à ce jour et dans ces humiliations d'une armée réputée invincible le châtement de l'impiété et des idées démocratiques; d'autres y lisent la condamnation des principes monarchiques et du pouvoir personnel. C'est la Providence, s'écrient un grand nombre, qui livre la France aux révolutionnaires pour la châtier. C'est Dieu, répondent plusieurs, qui l'arrache aux mains d'un pouvoir condamné pour lui donner un ordre de choses plus conforme aux vœux, à la gloire et à la prospérité de la France.

Comme il est dangereux de sonder les desseins de Dieu et de chercher ses intentions dans ses événements, contentons nous pour le moment de constater les causes naturelles et humaines.

Il est un fait qui frappe tout le monde. Depuis plusieurs années la France s'attendait à une guerre terrible avec la Prusse et paraissait s'y préparer. Elle remplissait des arsenaux, disait on, et pouvait mettre sur pied 700,000 soldats.

C'est à la veille de déclarer la guerre à la Prusse, elle demande à ceux qui la gouvernent si tout est prêt. Nous sommes prêts, répond le général Lebœuf, la guerre dure-rail un an que nous n'aurions pas besoin d'acheter un bouton de guêtre.

La guerre est déclarée. . . . et lorsque la France battue veut remplacer ses soldats tombés sur le champ de bataille et faire un grand effort, elle manque de soldats, de vivres et de munitions. Elle n'a que deux cent mille hommes et la Prusse en a 600,000 en France et autant chez elle.

Elle vantait l'habileté et le patriotisme de ses généraux et lorsqu'elle n'a plus une faute, une imprudence à commettre, ces généraux hésitent, se troublent et se divisent sur le champ de bataille.

Une dernière bataille s'engage, une bataille décisive et cent mille hommes, cent mille Français sont faits prisonniers et McMahon, l'intrépide McMahon est mortellement blessé.

Après cela on brise à Paris la dynastie Napoléonienne et on donne le pouvoir à ses ennemis. Est-ce étonnant?

Il fallait une satisfaction à ces hommes désespérés, ils leur fallait une réaction violente pour les jeter après de pareils désastres au devant des bataillons prussiens.

La république seule pouvait leur donner cela.

Ce gouvernement ne durera pas, sans doute, il séparera du moins et rejettera quelques hommes peu faits pour gouverner un pays comme la France, mais dans les circons-

tances il est, peut-être, le seul qui puisse rappeler la victoire sous le drapeau tricolore.

Attendons ce qu'il fera avant de le condamner.

C'est ce que fait la France d'ailleurs.

L. O. DAVID.

L'AFFAIRE GUIBORD.

La Cour de Révision a donné son jugement dans cette fameuse affaire: elle a cassé le jugement de Son Honneur le juge Mondelet et mis de côté la plainte et tous les procédés de la veuve Guibord. Cette nouvelle que tout le monde connaît déjà réjouira tous les catholiques et tous les amis de la vraie liberté. C'est un grand et beau succès pour la cause catholique, pour la cause de la liberté religieuse qu'on maltraite assez dans maint pays du vieux monde. Cette décision emprunte aux circonstances un caractère de force et d'autorité qui n'échappera à personne. La Cour, composée de trois juges, dont deux protestants, a prononcé unanimement. Elle a maintenu, hautement et fermement, la doctrine qu'en matière ecclésiastique, morale, spirituelle et dogmatique, l'Eglise catholique, comme toutes les églises dissidentes reconnues par l'Etat, doit être et est parfaitement libre et indépendante de toute intervention civile. Et ce principe, elle l'a démontré au-delà de tout doute, est sanctionné dans notre pays par la loi, la jurisprudence et des usages constants et de pratique immémoriale, qui leur donne l'autorité de la loi la plus respectable et la plus formellement promulguée.

Bien des déductions, bien des réflexions, les unes tristes, les autres consolantes, sont inspirées par ce jugement de la Cour de Révision. Nous les ajournons forcément: le peu d'espace dont nous disposons ne nous permet pas d'en dire plus long dans cette édition. Mais nos prochains numéros contiendront une analyse claire et succincte des admirables motifs dont les honorables juges Mackay, Berthelot et Torrance ont fait précéder leur jugement, et des conséquences qui en découlent nécessairement comme des devoirs impérieux qu'il impose à ceux qui ont commencé ce procès si malheureux à tant de points de vue. Cette cause aura néanmoins eu son bon côté: elle a mis en lumière plusieurs points de droit qui nous paraissent aujourd'hui très clairs et qui auparavant n'étaient obscurs que parce que le plus grand nombre des hommes qui devaient le plus s'occuper de ces matières les ignorent trop. Nous ne pouvons terminer sans dire un mot des juges: M. Mackay, anglais et protestant, a mis le couronnement à la belle réputation qu'il s'est déjà faite sur le Banc, où il ne siège que depuis deux ou trois ans; d'une intelligence vive et fine; d'un jugement très solide, et plein d'un savoir de bon aloi, il joint à cela une indépendance d'esprit, une hauteur de caractère et une largeur de vues qui le mettent au-dessus des préjugés et nous autorisent à le comparer à ces grands juges anglais qui jugent sans faveur ni passion et pénètrent les plus obscurs mystères de Thémis pour en tirer des oracles qui restent et frappent les plus ignorants. M. Berthelot (nous ne pouvons être taxé de faiblesse à son égard) a fait tout un traité sur la matière, un traité plein d'aperçus nouveaux et qui laisse la question épuisée et la pose évidente comme le soleil: il a été calme, digne et modéré, comme ses confrères, et a rappelé les plus beaux jours de la magistrature française. M. Torrance a été à la hauteur de MM. Berthelot et Mackay; le plus jeune des trois, il a laissé à ses aînés l'exposition du mérite du litige, sur lequel il s'est déclaré de tous points d'accord avec eux, et n'a touché qu'à la question de forme. C'est un beau trait de délicatesse, trop rare aujourd'hui, même sur le Banc, pour ne pas être mentionné, apprécié et loué.

J. A. MOUSSEAU.

LA FUTURE CATHÉDRALE DE MGR. BOURGET.

Nos gravures représentent le tableau de la pose de la première pierre du monument dont notre saint Evêque projette la construction depuis près de vingt ans. La cérémonie a été belle, grandiose et sublime. C'était pendant la retraite postorale du clergé diocésain et une affluence considérable de prêtres assistait à la fête. Mr. le grand vicaire O. Caron devait faire le sermon de circonstance. Le mauvais temps l'ayant empêché d'arriver à temps, M. Lannigan, chapelain du Couvent d'Hochelaga, fut chargé de le remplacer, et, de l'aveu de tout le monde, M. Caron n'aurait pas regretté de lui avoir cédé la place. Son discours a été à la hauteur de l'occasion et ses mouvements oratoires, ses éloquentes apostrophes aux Irlandais l'ont mis au premier rang de nos orateurs sacrés.

M. T. K. RAMSAY.

Cet éminent avocat, ce juriste solide, ce journaliste énergique, brillant et logique, vient d'être nommé Juge suppléant, à la place du Juge Johnson, qui s'en va au Nord-Ouest. Beaucoup de gens, qu'effrayaient sa science et son caractère fier et irréprochable, seront contents de le voir disparaître de la scène politique. Pour nous, tout en trouvant cette nomination juste et de nature à faire honneur au gouvernement qui en est l'auteur, nous ne pouvons nous empêcher de déplorer que M. Ramsay soit enlevé si tôt à la vie publique active, où il devait certainement et prochainement être appelé à jouer un rôle marquant.

FAITS DIVERS.

SOLDAT FRANÇAIS DOUTEUX.—Il nous est arrivé comme une bombe dimanche dernier, un jeune Français de 22 ans, répondant au nom de Joassin; il dit avoir pris part aux engagements de Saarbruck, St. Avold et Sireck. Comme tous ses compatriotes, il s'exprime avec aplomb et vous fait une description assez fidèle des batailles dans lesquelles il aurait pris part, il a beaucoup de faconde et est très-intelligent, il dit avoir été zouave à Rome et ensuite à Alger sous Bourbaki, il aurait fui en Belgique et de là se serait dirigé vers le Canada, espérant y trouver de l'emploi, ou bien reprendre par Québec, la route libre vers son pays pour continuer son service. Il s'est embarqué mardi pour Québec: c'est heureux, car nous allions commencer à douter de ses exploits là-bas!—*Courrier de Sorel* du 9 septembre.

MORT SUBITE.—M. Jean-Baptiste Parent, ancien et respectable cultivateur de St. Robert (rang St. Thomas), est mort subitement dans la nuit de dimanche à lundi. Il s'était couché en bonne santé le soir et ses proches ne croyaient certainement pas qu'il mourrait si tôt. Vers une heure après minuit il se réveilla en se plaignant qu'il étouffait; on lui procura tous les soins que son état exigeait, mais inutilement, car une demi-heure plus tard il expirait.

A l'enquête du Coroner on constata que M. Parent était mort de congestion au cerveau, et le jury rendit un verdict en conséquence. Le défunt était âgé de 81 ans.—*Franco-Canadien*.

LA PETITE GUERRE.—Un de nos compatriotes vient de se livrer à une petite manifestation que nous ne voudrions pas encourager parce que l'exemple, s'il était contagieux, pourrait entraîner des conflits regrettables, mais qui est trop jolie pour que nous ne la mentionnions pas comme un objet de curiosité.

Le coupable est un ancien guide de la garde, M. F. Boband, qui tient un restaurant-café au coin de Broadway et de la 12me rue.

Cet excellent Français a crânement planté devant sa porte un drapeau tricolore qu'il a été deux fois obligé de défendre contre des Allemands qui voulaient le lui enlever.

Chaque fois il a victorieusement maintenu son droit; mais il ne s'est pas contenté de ce triomphe; hier il a fait venir vingt-quatre musiciens allemands et leur a fait jouer la *Marsaille* devant le drapeau français. Disons à l'honneur des Allemands qu'ils ont parfaitement pris la chose et qu'ils ont joué avec un entrain de bon aloi. Il y avait foule, comme de raison, devant la maison, et les passants étaient fort réjouis de cette petite comédie patriotique.—*Courrier des Etats-Unis*.

TROUVÉ.—On a découvert lundi dans le fleuve, en face de St. Hélène, le corps d'un inconnu qui était emporté par le courant. Il a été transporté, par les soins de la police riveraine, au cimetière de N. D. des Neiges, où il restera en attendant qu'il ait été possible de l'identifier.

Le cadavre, par les vêtements dont il est couvert, paraît être celui d'un ouvrier.

TRAITS MORT.—Lundi soir, un jeune homme de 28 ans, du nom de David Poët, a été trouvé mort dans une maison de prostitution, tenue par la nommée Lacombe, à Montréal. Il était rendu dans ce bouge à 7 heures du soir et une demi-heure après il tombait pour ne plus se relever.

Le Dr. Desjardins appelé en toute hâte auprès de l'infortuné, ne put que constater son décès.

NOYÉ.—Nous parlions dans notre dernier numéro de la disparition du jeune fils de M. W. Turner, qui, parti vendredi matin pour aller porter le déjeuner à son père, n'avait pas été vu depuis au domicile paternel.

Dans la journée d'hier on a retrouvé son cadavre dans le canal, en face des chantiers de M. Gauvran. Il avait été vu vendredi matin, entre sept et huit heures, jouant sur un bateau, à l'ancre dans le canal, et tout fait supposer que dans l'entrain du jeu, il sera tombé accidentellement à l'eau. Le Coroner a tenu une enquête et a rendu un verdict de "trouvé noyé." *Le Pays*.

MORTS AUX CHAUDIERES.—Vendredi de la semaine dernière entre les 6 et 7 heures, une querelle s'éleva entre un Canadien français du nom de Dubois et un irlandais du nom de Crotty. Les deux se trouvaient sur l'Isle de la Chaudière et travaillaient au moulin de M. Bronson, Weston et Cie. Chacun d'eux élevait leurs capacités réciproques sur le montant d'ouvrage qu'ils pouvaient faire en pilant de la planche. Comme ils avaient beaucoup de whisky dans le cours de l'après-midi, leur conversation s'enflamma, d'invectives en invectives, ils en vinrent aux coups de poings—arguments plus frappants. Dubois frappa Crotty qui riposta du mieux qu'il put. La bataille commença et en vrais pugilistes ils se débarrassèrent de leurs habits dans le but d'être plus à l'aise. Plusieurs personnes se trouvaient auprès dans le moment et ne craignant aucun résultat fatal, les encourageaient à se battre. Après avoir échangé plusieurs coups de poings, Crotty lui en appliqua un vigoureux derrière l'oreille. Dubois tomba et Crotty le frappa à nouveau. A ce moment, la police arriva et arrêta Crotty, laissant Dubois couché sur le terrain que l'on croyait étourdi, et ce ne fut qu'à leur retour que les hommes de police furent convaincus du fait que Dubois était mort. Crotty ne paraissait avoir aucune connaissance sur ce qui s'était passé et ne pouvait croire que son compagnon d'ouvrage, comme il l'appela, était mort.

Le Dr. VanCortlandt, coroner, fut appelé de suite, mais comme il était un peu tard pour tenir une enquête, elle fut remise à aujourd'hui.—*Courrier d'Ottawa* du 8 septembre.

UN JOLI TABLEAU DU MINISTÈRE QUI VIENT DE TOMBER.

Comte de Pélissier.—Cousin au premier degré de Renaud de Montauban. Homme sévère, mais juste... ce qu'il faut en ce moment. A un truc à lui pour régler toutes les questions de la France et pour mettre en action cette belle parole de Molière: "La France prend son bien où elle le trouve." N'a jamais eu froid aux yeux, surtout en Afrique.

Signes particuliers.—Une balle dans le ventre depuis 25 ans. Jérôme David.—Sympathique, mais raide. Pourrait rendre des services aussi bien comme capitaine que comme ministre de la guerre, mais le sort jaloux l'a condamné aux travaux publics.

Signes particuliers.—La main ouverte et les poings fermés. Régault de Genouilly.—Vient de se rengager comme ministre de la marine et même des colonies.

Signes particuliers.—Un jeune député de 60 ans, garde national par l'âge et mobile par la physionomie. Spirituel à se passer de pres-

tige, et devenu ministre de l'instruction publique pour organiser la défense nationale.

Signes particuliers.—A tellement abimé les chemins de fer qu'il n'y monte qu'en tremblant.

Busson-Billaut.—Avocat.

Signes particuliers.—Parle plus vite qu'il ne marche.

Clément-Duvernois.—33 ans, l'âge et la barbe de Jésus-Christ... et ministre!

Signes particuliers.—A horreur de tout ce qui le gêne... même des bottes neuves.

Latour d'Auvergne.—Autrefois le premier grenadier de France.

Grandperret.—C'est, paraît-il, une justice à lui rendre que de lui avoir donné la Justice. Il l'a, qu'il la garde pour la rendre, ou qu'il la rende pour la garder,—*ad libitum*.

Magne.—La joie des agents et la tranquillité des commerçants. Fait à la Chambre un cours forcé. Touche cent mille francs par an pour donner des conseils privés à l'empereur, et gagne son argent.

Signes particuliers.—Préfet de naissance et ministre par accident. A mis son traversin dans son lit en quittant l'Hôtel de Ville pour faire croire qu'il dormait. Retrouvera peut-être son lit encore tiède.

Signes particuliers.—A des frères qui ont le bonheur de s'appeler comme lui.

L'HOTEL DE NIORRES.

Suite.

—J'y parviendrai, monsieur le comte. Maintenant, je retourne à Paris.

—Tu passeras avant à la porte Saint-Antoine?

—Sans doute, puisque Georges est venu.

Le bourgeois fit un pas en arrière, le comte l'arrêta en lui posant la main sur le bras; puis, se plaçant bien en face de lui et plongeant ses regards dans les yeux de son interlocuteur:

—J'ai rêvé la nuit dernière que tu avais l'intention de me trahir! dit-il d'une voix lente.

—En vérité? fit le bourgeois sans sourciller, ni sans manifester le moindre émotion.

—Mais, continua le comte, à mon réveil, j'ai réfléchi que le passé devait me répondre du présent et le présent de l'avenir. Donc, je n'ai pas cru à mes pressentiments.

—Vous avez sagement fait, monsieur le comte! répondit l'interlocuteur d'Edouard, en conservant le même sang-froid.

—Ah! ah! vous trouvez, monsieur Saint-Jean!

—Mais vous n'avez pas autre chose à faire, ce me semble, continua le bourgeois dont le comte venait enfin de prononcer le nom tout entier. Car si vous vous fussiez brouillé avec moi, vos rêves dorés se seraient envolés à tire-d'aile!

Le comte releva la tête avec un sentiment de fierté blessée.

—Te crois-tu donc à ce point indispensable? dit-il.

—Mais oui! répondit nettement Saint-Jean.

Le front du jeune homme s'empourpra vivement, ses yeux lancèrent un double et rapide éclair, ses lèvres se pincèrent à faire croire qu'elles n'existaient plus, mais par une brusque transformation, le visage reprit tout à coup une expression paisible, les regards s'adoucirent et un pâle sourire éclaira la physionomie.

—Tu as raison, dit-il d'une voix insinuante, tu m'es indispensable, et comme le passé me répond de tes services à venir, j'ai en toi une confiance absolue. Tu vas retourner à Paris.

Saint-Jean s'inclina en signe d'acquiescement.

—Tu rentreras à l'hôtel, continua le comte et... tu sais ce qui te reste à faire?

—Tout est prêt! répondit le valet.

—Alors, c'est toujours pour demain?

Saint-Jean fit un signe affirmatif.

—Comment es-tu venu? demanda le comte.

—A cheval. J'ai laissé ma monture dans les bois de Satory.

—Très-bien, et comme je viens d'entrer, moi, par la porte de la ruelle, tu vas sortir par l'autre. Viens!

Le comte, engageant du geste Saint-Jean à l'accompagner, se mit aussitôt en marche. Tous deux traversèrent silencieusement une partie du jardin et après de nombreux détours atteignirent un mur situé à l'extrémité opposée de celui bordant le jardin sur la ruelle déserte.

Une petite porte cachée également derrière un massif était, comme l'autre, pratiquée dans la muraille. Le comte, avant de l'ouvrir, examina l'extérieur à l'aide d'une petite fente pratiquée dans le bois, et assuré probablement qu'aucun œil indiscret ne se tenait à portée de voir, il introduisit une clef dans la serrure.

La porte jeta sur ses gonds et Saint-Jean s'élança au dehors.

—Tu n'as rien oublié? lui dit le comte.

—Rien! répondit Saint-Jean.

—Les lettres de Duthée et de Guimard... ce Roger à trouver et à acheter s'il le faut... enfin, songe que demain soir il faut une solution!

—Nous l'aurons. Je vais agir en conséquence. Si j'avais besoin de voir monsieur le comte dans la soirée, où le trouverais-je.

—Jusqu'à dix heures au Palais-Royal, dans les jardins, ensuite chez la marquise, puis à l'Enfer.

—Compris!

Le comte ferma la porte, et les deux hommes se trouvèrent séparés l'un de l'autre; mais à peine l'obstacle de bois peint se fut-il interposé entre eux, qu'une expression bien différente éclaira la physionomie de celui qui était demeuré dans le jardin et celle de l'homme qui s'élançait dans la campagne.

—Ah! fit le comte avec un sourire railleur, tandis qu'une joie sauvage se répandait sur son visage animé et que ses yeux lançaient un double jet d'étincelles, ah! tu veux me trahir, et tu pense sans doute t'approprier pour toi seul le fruit du plan que j'ai formé; mais que le conseiller écoute le stupide avis que tu lui as suggéré, c'est là tout ce que je demande, et d'un seul coup la réussite de mes projets sera assurée, car je n'aurai plus à craindre de révélations indiscrètes!

La petite porte par laquelle Saint-Jean avait quitté le jardin donnait près de celle de la ville s'ouvrant sur la route des bois de Satory.

En quelques instants Saint Jean eut atteint les premiers bouquets d'arbres; mais à peine s'était-il enfoncé dans le bois, qu'il s'était heurté contre un bûcheron en train de se livrer à son rustique travail.

Saint-Jean était tellement préoccupé par les pensées qui l'absorbaient, qu'il n'avait pas vu le paysan, et celui-ci se trouvant baissé vers la terre au moment du choc, le valet faillit tomber sur l'herbe.

—Prends donc garde, imbécile! s'écria Saint-Jean avec colère.

—Mais, mon bon monsieur, répondit le bûcheron d'une voix traînante, c'est pas moi qu'a été me jeter dans vous, da!

En parlant, le paysan s'était seulement redressé, et Saint-Jean s'était arrêté court.

—C'est peut-être votre cheval que vous cherchez, mon bon monsieur? continua le paysan sans paraître remarquer le mouvement de Saint-Jean; tenez, mon bon monsieur, il est là... dans le taillis... C'est une bien belle bête, tout de même, et je voudrais bien en avoir une paire comme ça, da!

—Mon cheval n'est pas à vendre, mon brave homme, répondit Saint-Jean.

—Alors bon voyage que je vous souhaite, mon bon monsieur.

—Merci, mon ami...

Saint-Jean fit un pas en avant, et le bûcheron leva sa hache pour frapper un tronc d'arbre que le fer avait déjà entaillé.

—Ce soir, à neuf heures, rue du Chaume!" dit Saint-Jean d'une voix impérative, tandis que l'autre déchargeait son coup de hache avec une telle vigueur, que le bruit produit étouffa complètement celui des paroles, de manière que le bûcheron, placé très-près, put seul en comprendre le sens.

Saint-Jean s'éloigna cependant comme s'il n'eût rien dit, et le bûcheron continua son travail.

En ce moment trois heures sonnèrent au château. C'était l'heure, on se le rappelle sans doute, à laquelle une partie des voyageurs du carabas s'était donné rendez-vous sur la place d'Armes, pour de là aller dîner chez la mère Lefebvre, la femme du soldat aux gardes françaises, vers l'établissement de laquelle s'était également dirigé Mahurec.

XXVIII.—*La boutique de la blanchisseuse.*

Le luxe des boutiques, rare encore aujourd'hui dans la ville de Versailles, l'était, comme on le pense bien, davantage à l'époque où la cour y avait fixé sa résidence.

Les grands seigneurs habitaient Versailles, mais les fournisseurs de la cour résidaient à Paris; aussi les commerçants établis dans la cité royale n'étaient-ils en relation qu'avec le peuple, les soldats et le dernier degré de la valetaille.

Cela se comprend: Versailles n'était bâti, en grande partie, que d'hôtels somptueux, et à peine quelques maisons particulières, établies par la spéculation, offraient-elles leurs rez-de-chaussée aux marchands d'objets de nécessité première. Il fallait souvent parcourir plusieurs rues tout entières pour découvrir, dans une échoppe de mesquine apparence, le commerçant dans le magasin duquel on avait affaire.

Parmi les deux ou trois voies les moins mal partagées à l'égard du négoce, la plus connue était la *rue du Plessis*, laquelle étant coupée à son entrée par le *boulevard de la Reine*, et se trouvant à la fois à proximité de la route de Trianon, de celle du château et de celle de Saint-Cloud, était effectivement la mieux située pour la commodité des acheteurs et l'établissement des vendeurs.

A l'angle de cette rue et d'une autre plus petite, aboutissant à la *rue Royale*, s'élevait, en 1785, une maison d'assez piètre construction, haute de deux étages et percée à son centre, au niveau du sol, d'une porte bâtarde donnant accès dans l'intérieur. De chaque côté de cette porte, l'architecte ingénieux avait réservé deux boutiques.

Toutes deux étaient à peu près de même grandeur: deux fenêtres basses et solidement grillagées les éclairaient chacune et une porte étroite donnait communication avec la rue.

Quoique de même forme, ces deux boutiques offraient deux apparences bien distinctes et qu'il était impossible de méconnaître au premier abord.

L'une, celle de droite, était entièrement revêtue d'une couche de badigeon de nuance jadis verdâtre, mais que l'action de l'air et l'intempérie des saisons, contre lesquelles rien ne l'abritait, avaient fait peu à peu passer par une succession de tons jaunâtres, grisâtres et sales pour aboutir à un état de délabrement dont son propriétaire paraissait peu soucieux.

La peinture écaillée tombait par plaques et, çà et là, des grandes taches couleur de pierre apparaissaient à l'œil, jurant d'une façon fâcheuse avec les parties de la muraille ayant conservé encore le luxe dont la façade entière avait été enjolivée.

Au-dessus de la porte d'entrée et des deux fenêtres se dessinaient, sur toute la longueur de la boutique, une bande, haute de dix-huit pouces environ, de la plus belle noirceur et sur laquelle on lisait en lettres blanches cette inscription destinée à attirer de loin les regards des passants:

FRANÇOISE HOCHÉ, FRUITIÈRE.

Par chaque ouverture des fenêtres, tenues ouvertes, on apercevait, posés sur un plan incliné, des paniers de tous genres et de toutes dimensions, les uns remplis à déborder de légumes appétissants et les autres de fruits arrangés avec goût en pyramides attrayantes.

Tout un côté de la porte d'entrée était également encombré par une planche placée sur deux tréteaux et sur laquelle étaient rangés des fromages, des mottes de beurre et de nombreux échantillons de vaisselle commune.

Des balais, petits et grands, ornaient la muraille extérieure dans l'intervalle laissé entre la première fenêtre et la porte, et celui resserré entre cette première fenêtre et la seconde, était garni par une remarquable collection de sabots de toutes dimensions, soutenus en ligne haute par deux grands échals.

De l'autre côté de la porte était, également en montre, une foule d'ustensiles de ménage attestant que la propriétaire du magasin tenait à honneur d'avoir de nombreuses cordes à son arc.

L'intérieur de la boutique était tapissé de la même façon et le plafond, à solives saillantes, disparaissait sous une myriade de vases, de verreries, de cruchons, de grappes d'éponges enfilées, artistement suspendus au-dessus de la tête des acheteurs.

Un comptoir en chêne, encombré de marchandises et au centre duquel trônait une gigantesque paire de balances, coupait la pièce en deux parties inégales.

La seconde boutique, celle située de l'autre côté de la porte de la maison, était peinte de deux nuances bien tranchées. La partie de mur comprise entre le pavé de la rue et le soubassement des fenêtres resplendissait d'une teinte du rouge le plus vif et la partie supérieure disparaissait sous une couche de jaune d'ocre dont l'artiste décorateur s'était montré peu économe.

Si la première boutique était encombrée de marchandises de toutes espèces, celle-ci, au contraire, n'offrait au regard rien qui pût tout d'abord indiquer ce qu'on y débitait, mais un examen rapide suffisait pour satisfaire promptement la curiosité de l'acheteur.

(A continuer.)

VARIÉTÉS.

On disait à madame du Defant, d'un homme très-caustique : —C'est une bien bonne tête! —Oui-dit-elle, une tête d'épingle.

Le docteur J... venait d'opérer un de ses clients auquel il avait coupé la jambe. Un proche parent de la victime le prend à part : —Pensez-vous, monsieur le docteur, lui demande-t-il, que le malade en réchappe? —Lui? Il n'y a jamais eu l'ombre d'espoir. —Alors, à quoi bon le faire souffrir? —Eh! que diable, monsieur, est-ce qu'on peut tout de suite dire à un malade qu'il est perdu?... Il faut bien l'amuser un peu.

Un habile médecin fut appelé auprès d'une malade imaginaire. Il l'interrogea; elle lui avoua qu'elle mangeait, buvait et dormait bien, et qu'elle avait tous les signes d'une santé parfaite. —Eh bien, lui dit le médecin, laissez-moi faire, je vous donnerai un remède qui vous ôtera tout cela.

Il y des magistrats goguenards qui aiment à désennuyer à l'audience, en plaisantant aux dépens des prévenus. Un pauvre diable, accusé d'avoir dit la bonne aventure, était traduit devant un tribunal correctionnel de province. —Comment, lui dit en riant le président, vous lisez dans l'avenir? C'est prodigieux!... —Oui, monsieur le président, répondit l'accusé, je lis dans l'avenir! —Dans ce cas, vous devez connaître le jugement que nous allons prononcer? —Oui, monsieur le président. Je le devine. je le sais. —Eh bien! que vous arrivera-t-il? —Rien. —Rien!... Vous êtes bien sûr?... —Que vous allez m'acquitter, oui, monsieur, —Parce que?... —L'arce que, monsieur le président, si par impossible, vous deviez me condamner, vous avez trop de dignité pour ajouter l'insulte de votre ironie à mon malheur!... Le président comprit la leçon, et le vieux sorcier fut acquitté.

L'abbé S... ayant dit à quelqu'un de sa connaissance : "Permettez que je vous dise ma façon de penser"; celui-ci répondit fort à propos : —Dites-moi tout uniment votre pensée, et épargnez-moi la façon.

Champcenetz, après avoir endossé quelques coups de bâton, rencontra Rivarol et lui dit : —On ne peut faire un pas dans Paris qu'il ne vous tombe des bâches sur le dos. —Je te reconnais là, répondit Rivarol; tu grossis toujours les objets.

Quelques gais compagnons s'étaient réunis dans une auberge. Après un repas arrosé de nombreuses rasades, l'un d'eux, qui devait partir de grand matin, fut conduit dans la chambre où il devait passer la nuit.

Tous les lits étaient occupés : il n'en restait qu'un, dans lequel un nègre ronflait. Le voyageur se glisse à côté de l'Africain, et s'endort bientôt, après avoir recommandé à ses amis de le réveiller à la pointe du jour. Ceux-ci le lui promirent. Ils allaient se retirer, lorsqu'il vint à la pensée de l'un d'eux de barbouiller de noir la face du voyageur endormi. Ce qui fut fait.

Le lendemain, on entre dans la chambre et l'on éveille le voyageur, qui se lève, commence de s'habiller et s'approche de la glace pour arranger sa cravate. Il lève les yeux, jette un cri, et recule étonné à la vue de cette face noire.

—Les imbéciles! s'écrie-t-il; je leur avais dit de m'éveiller, et ils ont éveillé le nègre! Puis il se déshabille, et rentre tranquillement dans son lit.

LE MÉDECIN. —Comment! c'est le papier même de la note que vous avez fait bouillir? LA BONNE. —Pardi! vous m'avez dit comme ça, en m'montrant vot' bout d'papier : "Vous mettrez ça dans l'eau, vous ferez bouillir; vous aurez soin d'en donner au malade toutes les fois qu'il aura soif..." J'voudrais bien savoir qui qu'aurait pas compris qu'c'était vot' not' qu'fallait mettre dans le pot.

Un Beauceron, en route pour Paris, vint présenter sa face à un Figaro de Rambouillet. Pendant qu'on apprêtait les rasoirs, le paysan remarqua un chien qui, assis auprès de sa chaise, le regardait fixement. —Qu'est-ce donc qu'elle a, c'te bête, à me lorgner comme ça? Le barbier répondit d'un air indifférent : —Ce chien est toujours là. Vous concevez, quand il m'arrive d'enlever un bout d'oreille... —Eh bien? —Eh bien, c'est lui qui le mange.

Un habitué du restaurant de Véry avait coutume de se mettre à une certaine place qu'il affectionnait. Depuis plusieurs jours, il trouvait cette place constamment occupée par la

même personne, et cela le contrariait vivement. Il s'avisait, pour exproprier ce dîneur incommode, d'un singulier expédient. —Si vous ne faites pas sortir de chez vous, dit-il au maître de la maison, cet homme qui dîne seul à la table du coin, il n'est pas possible qu'on vienne ici davantage. —Pourquoi donc, monsieur? —Cet homme est le bourreau de Versailles. L'hôte, fort embarrassé, hésite un instant; enfin il aborde le convive qu'on lui a désigné, s'excuse du mieux qu'il peut, et lui dit qu'il ne lui est pas possible de le recevoir plus longtemps, à cause de sa profession. —Comment! quelle profession? —Ab! on le sait bien, monsieur est... —Quoi? —Enfin, monsieur est le bourreau de Versailles. —Ah! ah! Et qui donc a découvert...? —C'est ce monsieur là-bas. —Ce monsieur-là? Tiens! (Haut.) Eh mais! oui! c'est bien lui; parbleu! il peut bien me connaître; je l'ai marqué et fouetté il y a trois ans.

ACTE DE FAILLITE DE 1869. PROVINCE DE QUEBEC. COUR SUPERIEURE. District de Montréal. In re BERNARD BERNARD. Failli. ET TANCREDE SAUVAGEAU, Syndic. MARDI, le 25 Octobre prochain, le soussigné s'adressera à la dite Cour pour obtenir sa décharge en vertu du dit Acte. BERNARD BERNARD. Par MOUSSEAU & DAVID. Ses Procureurs ad litem. Montréal, 15 Septembre, 1870.

LES ÉTRANGERS ET AUTRES QUI VISITERONT la ville durant L'EXPOSITION PROVINCIALE ET LA REGATE DE LACHINE. Feront bien de visiter la MAISON RECOLLET Au coin des RUES NOTRE-DAME ET RECOLLET. On y trouve le meilleur assortiment de MARCHANDISES SECHES de toute la Puissance. BROWN & CLAGGETT.

MARCHAND TAILLEUR 35 — RUE ST. LAURENT — 35 ET 10 — RUE ST. JOSEPH — 10 Venez et Voyez.

AVIS AUX CONTRACTEURS. Des SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et marquées "Soumission pour travaux au Coteau Landing" seront reçues à ce Bureau jusqu'à l'après-midi du 20 SEPTEMBRE prochain, pour la construction d'un Quai à Coteau Landing. Les plans et spécifications peuvent être vus au Bureau ou au Bureau du Canal Lachine à Montréal, le ou après Vendredi, le 2me jour de Septembre, où les Formes imprimées des Soumissions peuvent aussi être obtenues. Les noms de deux personnes solvables et responsables qui voudront devenir cautions pour l'accomplissement du contrat doivent être attachées à chaque Soumission. Le Département ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ou aucune des soumissions. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics. Ottawa, 29 Août 1870.

MAISON FONDÉE EN 1842. J. B. ROLLAND ET FILS. LIBRAIRES ÉDITEURS ET IMPORTATEURS D'ARTICLES FRANÇAIS, BELGES ET ALLEMANDS. Spécialités d'articles employés dans les Maisons Religieuses, Séminaires, Lycées, Collèges, Pensions et Ecoles. Livres de Comptes et Registres fabriqués avec papier de première qualité et reliés avec solidité. CARTES A JOUER ET LAPESSERIES. Les personnes qui ne sont pas dans l'habitude d'acheter à notre librairie et, par conséquent, ne connaissent pas tous les avantages, que nos nombreuses pratiques trouvent à notre Etablissement, voudront bien consulter nos listes de prix, ou de nous faire visite avant d'aller acheter ailleurs. J. B. ROLLAND ET FILS. MONTREAL, RUE ST. VINCENT, 12 ET 14. N. B. On peut facilement et en toute sûreté, se procurer de nos Livres ou autres articles, soit par l'express, ou par la Poste. Lorsque l'on envoie le prix des effets demandés, il faut ajouter dix pour cent pour en payer le port, si l'expédition doit se faire par la Poste.

REDUCTION. GLACIERES GLACIERES C'est le bon temps de se procurer une bonne GLACIERE, A BON MARCHÉ. UNE réduction de 20 par cent sera faite à tout acheteur, une visite est respectueusement sollicitée. GEORGE YON, Ferblantier et Plombier, No. 241 RUE ST. LAURENT.

LEGGO & Co., ELECTROTYPES, STEREOTYPES, GRAVEURS, CHROMO ET PHOTO-LITHOGRAPHES. PHOTOGRAPHES ET IMPRIMEURS. Bureau : No. 1, Côte de la Place d'Armes, MONTREAL. Ateliers : No. 319, Rue St. Antoine. On exécute dans un style vraiment supérieur, les Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes d'Affaires, Mémoires, Livres de Commerce de toutes descriptions, à des prix très modiques.

A L'ENSEIGNE DU CADENAS D'OR VOUS trouverez les meilleures GLACIERES, BARATTES AU BEURRE, et BARATTES pour faire la CRÈME A LA GLACE. Le soussigné a aussi à son emploi des FERBLANTIERS, PLOMBIERS, COUVREURS en tôle galvanisée, ferblanc et en tôle, aussi toutes espèces de réparations faites à l'ordre. L. J. A. SURVEYER, 524 Rue Craig, Montréal.

LA CHAISE - PLIANTE et la CHAISE-CANAPÉ combinées EN UNE SEULE, BREVETÉE. G. M. FANDUARD ET CIE., 283, rue Notre-Dame.

Y. CORDERRE, MARCHAND-TAILLEUR, No. 208, rue Notre-Dame, en haut chez MM. BARRÉ ET PRICE. Montréal, où l'on trouvera des DRAPS, CASIMIRES ET TWEEDS de toutes sortes et des goûts les plus nouveaux. Il est prêt à exécuter avec ponctualité toute commande que l'on voudra bien lui confier à des prix très modérés. Montréal, 4 mai 1870.

BONNE NOUVELLE! OUVERTURE DE L'HOTEL DU CANADA RUE ST. GABRIEL, MONTREAL. \$1 PAR JOUR SEULEMENT. Cet Hôtel, qui vient d'être réparé et meublé à neuf, offre tous les avantages possibles aux marchands et en général à tous ceux qui visitent Montréal. On y trouve tout le confort désirable, et le service se fait avec une extrême régularité et sur un haut pied. Cet hôtel a été ouvert jeudi, le 6 mai, par M. G. B. Ware propriétaire et F. X. Fortin gérant, et ces Messieurs sollicitent respectueusement une visite pour s'assurer des avantages que l'on offre pour la modique somme d'une piastre par jour. M. Fortin est canadien, et ses capacités comme hôtelier sont généralement connues. Pension sans chambres à des prix très modérés. 20z

GEORGE YON, PLOMBIER ET FERBLANTIER, 241, Rue Saint Laurent, — 241, MONTREAL. MANUFACTURIER DE GARDE-MANGER RÉFÉRIGÉRIERS Constructeur de Fournaies à Air chaud POSEUR DE TUYAUX A GAZ, BAINS ET CLOSETS. Toutes commandes exécutées avec soin. 4 mai, 18z

ETABLISSEMENT EN 1840. F. X. BEAUCHAMP, (successeur de D. Smillie.) Manufacturier et Marchand de BIJOUX, PIERRES PRÉCIEUSES gardées en magasin, et taillées, polies et montées dans les derniers goûts. MONTRES et BIJOUX soigneusement et promptement réparés. No. 134, coin des rues ST. FRANCOIS-XAVIER et PORTIFICATION, presque en face du côté droit de la Banque du Peuple. Montréal, 4 mai 1870. 18az

C. T. DORION, HORLOGER ET BIJOUTIER No. 86 RUE ST. LAURENT, MONTREAL.

CAMP HRE ANGLAIS RAFFINÉ. GRAINES FRAICHES DE JARDINS ET DE FLEURS A VENDRE PAR J. E. D'AVIGNON, PHARMACIEN. DISPENSAIRE DE LA CITE Vis-à-vis Mussen, 252, RUE NOTRE DAME, 252 MONTREAL. 18z

NOUVEAU MAGASIN D'APOTHECAIRE, 363, RUE STE. CATHERINE, (Près de la rue Amherst.) LE Soussigné offre en vente un assortiment complet de Drogueries, produits Chimiques, Parfumeries, Huiles, Bois de Tincture, Médicines Patentées, Brayers, Eponges, Brosses à Cheveux, Brosses à Ongles, Brosses à Dents, Brosses à Barbe, Eau de Cologne, Saïmsucs, Savons de Toilette, en grande variété. Aussi un assortiment de Papeteries, Journaux, Timbres-Poste, etc., etc. Toutes Prescriptions de Médecins seront remplies avec le plus grand soin. JAMES GOULDEN, 21z Montréal, 26 mai 1870.

L. P. DUFRESNE, MARCHAND DE Montres en or et en argent, Bijouteries, etc. 88, RUE ST. JOSEPH, MONTREAL. MONTRES ET BIJOUTERIES RÉPARÉES ET GRAYÉES

E POITRAS, FERBLANTIER ET MARCHAND DE BOULES DE TOUTES SORTES. 65, RUE ST. JOSEPH, (Vis-à-vis l'Hôtel Rapin) MONTREAL. Ordres pour Fournaies à Air-Chaud, Ventilateurs, Réfrigérateurs, Poêles de Cuisine et de Salles, Fourneaux de Poêles, etc., etc., exécutés avec diligence. Ordres pour Couvrir en ferblanc et en tôle, et en charge de la réparation des couvertures, le tout fait avec promptitude. PRIX EXTREMEMENT MODÉRÉS. 18z

DÉPARTEMENT DES DOUANES. Ottawa, 2 Septembre, 1870. L'ESCOMPTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 14 pour cent. R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes. L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier. 6d

THOMAS MUSSEN, Marchand en Gros et en Détail de SOIERIES et POPELINES IRLANDAISES, GANTS D'ALEXANDRE, et autres Fabrications de renom, TAPIS ET PRELATS DE CHOIX, De Velours, Bruxelles ou Tapestry. ORNEMENTS D'EGLISES, Tentures pour Salons, Françes en Soie, etc. 257 ET 259, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL. 4 mai 1870. 18z

"The Canadian Illustrated News" Journal Hebdomadaire De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements, Publié tous les Samedis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS. SOUSCRIPTION D'AVANCE \$4.00 par an. PAR NUMÉRO 10 Centins.

CLUBS. Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année. Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile. Le port des numéros envoyés par la Poste sera payé par l'Éditeur. Les remises d'argent par mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Éditeur. On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centins la ligne, payable d'avance. AGENCE GENERALE : 1-COTE DE LA PLACE D'ARMES-1 BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS : 319-RUE ST. ANTOINE-319

"L'Opinion Publique" JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE Publié tous les Jaudis à Montréal, Canada. Par GEORGE E. DESBARATS & Co. ABONNEMENT \$2.50 par année Aux États-Unis 3.00 Par numéro 5 Centins Envoi par lettres enregistrées ou par ordres sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal. ANNONCES 10 Centins la ligne 1re fois 5 Centins 2me " &c. Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés. On ne recevra pas d'abonnements pour moins de six mois.

FRAIS DE POSTE-ATTENTION! Les frais de poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centins par trois mois, payables d'avance au bureau de poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de 3 centins qu'il faudrait payer sur chaque numéro. Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à l'Opinion Publique ou aux Rédacteurs, No. 1 Côte de la Place d'Armes, Montréal. Toute lettre d'affaires devra être adressée à George E. Desbarats, seul chargé de l'administration du journal. Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.